



1. Entrer dans le réseau de compétences et de savoir-faire de l'éclairage et rencontrer les acteurs publics et privés de l'éclairage dans un cadre neutre et indépendant
2. Participer à la régulation - par les bonnes pratiques - des métiers de l'éclairage
3. Bénéficier du sérieux de l'Association et de sa réputation auprès des acteurs publics et privés de l'éclairage (base documentaire, évènements...)
4. Bénéficier des informations dont vous avez besoin au quotidien (veille réglementaire, tendances du marché...) et qui vous offrent un avantage dans votre domaine.
5. Valoriser vos actions (retours d'expérience...)

Les services rendus aux adhérents

✓ Des informations et documents utiles au quotidien : la veille

- Les Brèves de l'AFE, veille d'actualité mensuelle de l'éclairage (veille réglementaire, tendances du marché...).
- Des flashes d'actualité : points de vue, fiches explicatives...
- La base documentaire AFE réservée aux adhérents : explications de normes, conférences, articles, projets...

✓ Des tarifs préférentiels

- Sur les normes AFNOR concernant l'éclairage, **dont les deux normes révisées en 2016 : NF C 17 200 et NF EN 13201, utilisées dans les appels d'offres.**
- Sur les événements régionaux et nationaux payants.
- Sur les Guides et Recommandations de l'AFE, faisant référence nationale en matière d'éclairage.

✓ Participation au réseau de compétences et de savoir-faire de l'éclairage

- Valorisation de vos actions en participant à la vie du réseau : retours d'expérience, interventions...
- Proposition de sujets d'axes de réflexion, dossiers, sujets de conférence...
- Inscription et accès à l'annuaire des adhérents de l'AFE, vous permettant de prendre contact avec les membres du réseau qui vous intéressent.
- Rattachement au centre régional de l'AFE de votre zone géographique avec rencontres régulières.
- Invitation aux manifestations organisées par l'AFE.



L'AFE est une association à but non lucratif représentant la France dans les instances de normalisation nationales et internationales.

Ses recommandations sont utilisées comme référence dans le Code du travail, les textes officiels et les appels d'offres.

Ses adhérents, collectivités et professionnels, gèrent plus de 5 millions de points lumineux en éclairage public.

Son pôle Collège Santé, composé d'experts internationaux et nationaux reconnus, effectue une veille sur les effets de la lumière sur l'homme.

Découvrez tous les groupes de l'AFE et ses 15 centres régionaux sur :

www.afe-eclairage.fr

afe@afe-eclairage.fr

[Télécharger le bulletin d'adhésion 2018 en cliquant ici](#)